

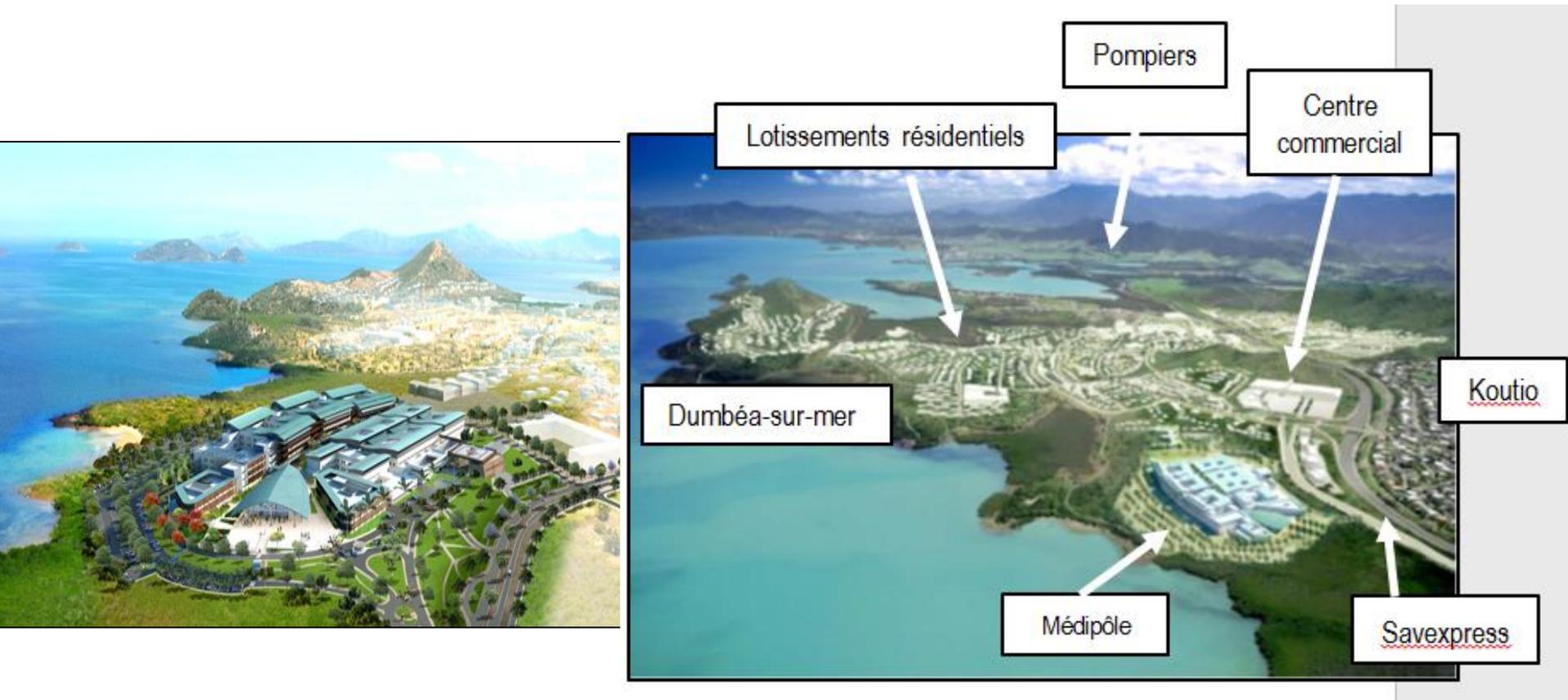
**Séquence : La Nouvelle-Calédonie, un territoire**  
**Classe de 3<sup>ème</sup>**

**Séance 1** : Étude de cas : Une infrastructure hospitalière territoriale, le Médipôle de Koutio

**Problématique** : Quels sont les enjeux de la réalisation de cette infrastructure hospitalière pour le territoire calédonien ?

# **I – Le Médipôle, une infrastructure exemple d'aménagement du territoire**

# Document 1 : Le projet de construction du Médipôle de Koutio (Dumbéa)



Source : SECAL

## Document 2 : Les facteurs de localisation et leurs conséquences

Le Médipôle sera ainsi situé au cœur du futur quartier de Dumbéa-sur-mer, au sein de la zone d'aménagement concerté. Il a fallu trouver un site suffisamment grand mais également proche du centre de l'agglomération. Le Médipôle est donc implanté à Koutio, dans la banlieue de Nouméa, sur le squat dit de « la Quarantaine », situé près du péage. Il a fallu reloger une cinquantaine de familles qui ont été prises en charge par différents partenaires : la mission Résorption de l'habitat insalubre (RHI) de la Province Sud, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Dumbéa, les organismes de logements sociaux (le FSH, la SIC, la SEM Agglo). C'est en 2010 que le maire de Dumbéa a pu enfin signer le permis de construire.

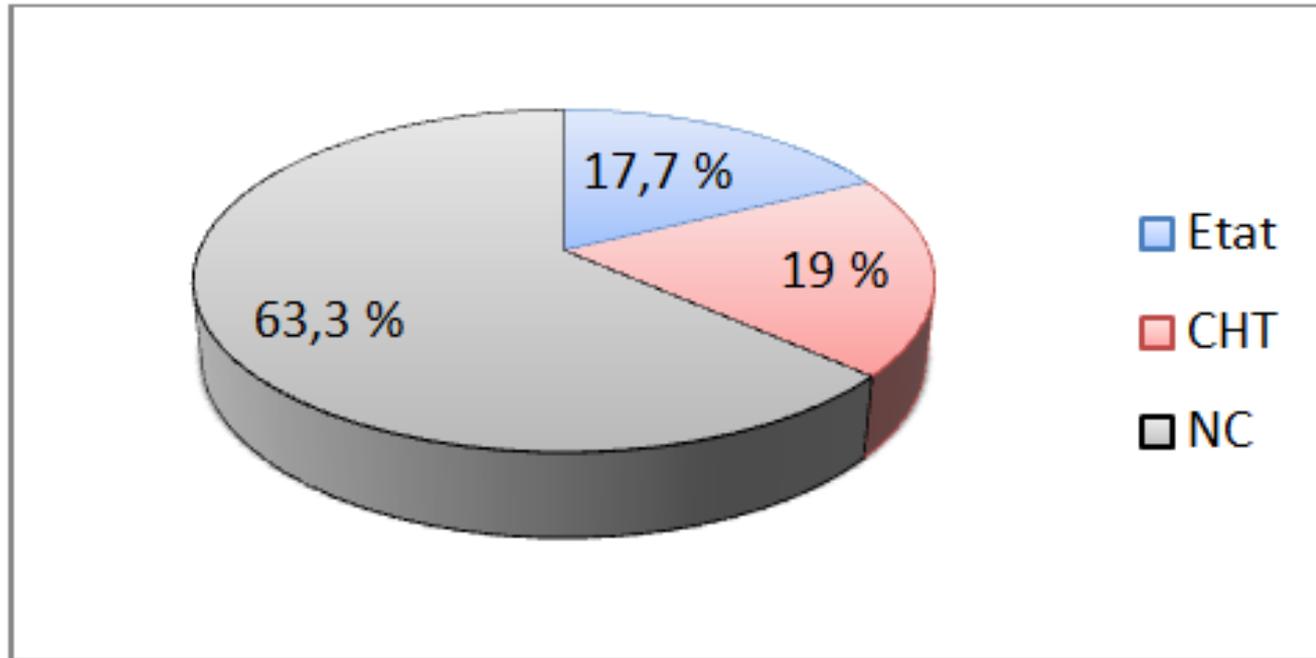
D'après l'ASS-NC (Agence sanitaire et sociale de la Nouvelle-Calédonie),  
<http://www.ass.nc>.

## Document 3 : Le chantier du Médipôle en chiffres

- ✓ 240 000 m<sup>3</sup> environ de déblai
- ✓ 125 000 m<sup>3</sup> de remblai
- ✓ 90 000 m<sup>2</sup> de surface bâtie
- ✓ 45 000 m<sup>3</sup> de béton
- ✓ 15 000 tonnes de ciment
- ✓ 30 000 m<sup>2</sup> de toiture métallique et 3 150 tonnes d'armatures
- ✓ 28 km de réseaux de plomberie
- ✓ 50 km de fluides médicaux
- ✓ 4 années de travaux
- ✓ 50 milliards de Fcfp de coût de construction

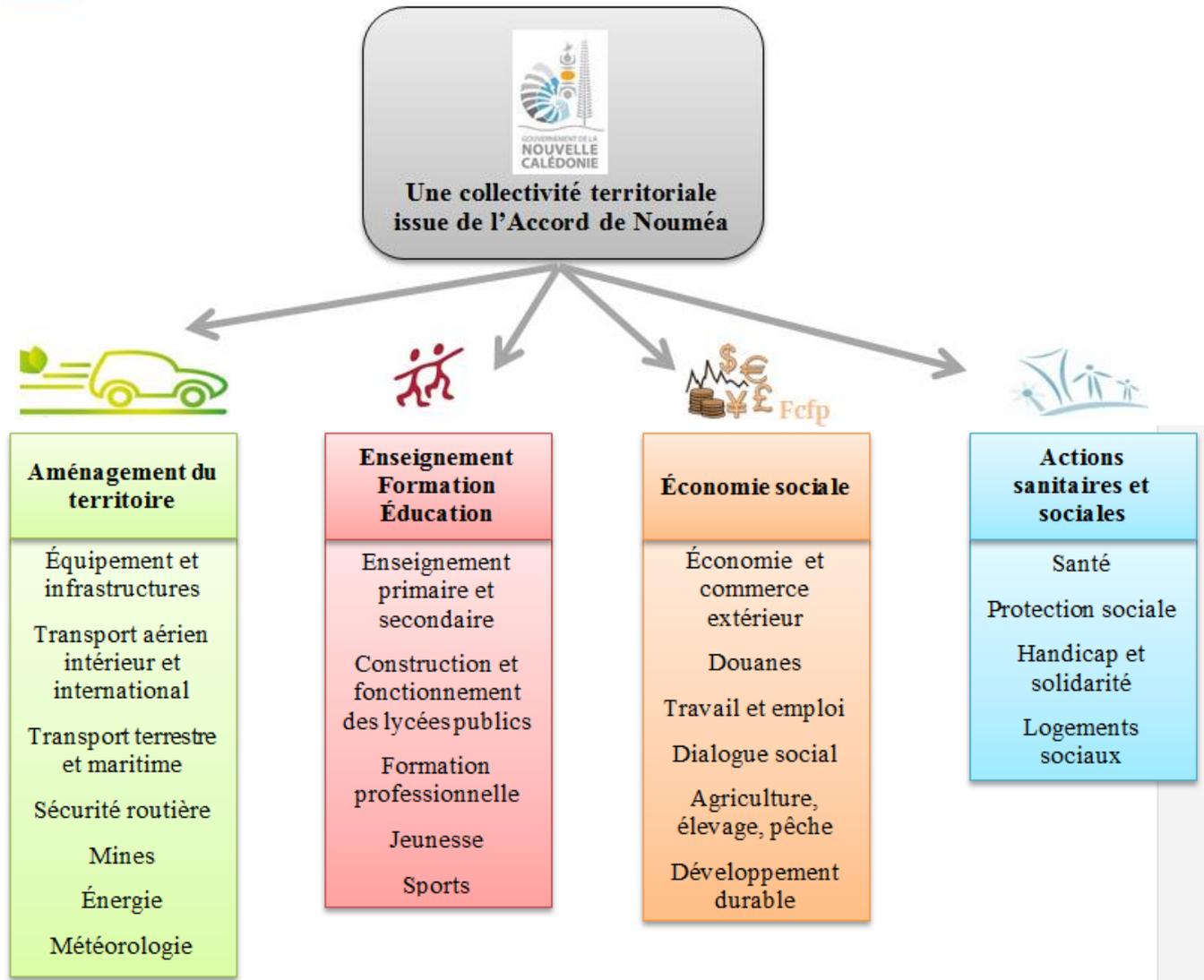
## **II – Le Médipôle, une infrastructure qui engage de nombreux acteurs**

## Document 4 : Les acteurs qui financent le projet



Le budget prévisionnel de 2010 prévoyait 44 milliards de Fcfp investis. Mais ce budget a été revu à la hausse en 2012 pour atteindre 50 milliards de Fcfp (baisse de l'euro et augmentation des matières premières importées).

# Document 5 : Exemples de pôles de compétences du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en 2012



### **III – Le Médipôle, une infrastructure facteur de développement territorial**

# Document 6 : **Le Médipôle, un projet au service du développement sanitaire de la Nouvelle-Calédonie**

Le Médipôle sera le premier ouvrage aux normes sismiques. Il doit regrouper en un seul endroit les activités des quatre sites actuels du CHT<sup>1</sup> dans des bâtiments d'une surface globale de 90 000 m<sup>2</sup> sur 15 hectares de terrain. Un centre d'hospitalisation de 650 lits environ, répartis en 3 pôles mais aussi un plateau technique de douze salles d'opérations, un centre de la logistique et du matériel, les laboratoires du CHT, l'Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie, un nouveau pôle de radiothérapie, et enfin un hôtel hospitalier pour les patients venus du Nord ou des Îles Loyauté. Au final, l'ensemble devra être capable de traiter à l'année 60 000 passages aux urgences, 300 000 consultations et 40 000 hospitalisations, demandant 400 personnels supplémentaires, dont 300 hors médecins, et donc un effort particulier en matière de formation. Le Médipôle devrait ouvrir ses portes janvier 2016 sur un site unique aux portes du Grand Nouméa afin d'offrir une meilleure accessibilité à l'ensemble des Calédoniens.

<sup>1</sup>CHT : Centre hospitalier territorial

D'après le reportage télévisé de Dave Wahéo-Hnasson et de Michel Bouilliez de NC1ère,  
24 juillet 2012, site de NC1ère, [www.nouvellecaledonie.la1ere.fr](http://www.nouvellecaledonie.la1ere.fr)

Lien web (durée 1'58) : [http://nouvellecaledonie.la1ere.fr/infos/actualites/sante-medipole-de-koutio\\_101847.html](http://nouvellecaledonie.la1ere.fr/infos/actualites/sante-medipole-de-koutio_101847.html)

## **Document 7 : Une perspective économique pour le territoire durant les 5 ans de travaux**

Ce projet qui s'élève à près de 50 milliards de Fcfp est l'un des plus gros investissements de la Nouvelle-Calédonie pour les 10 ans à venir. Il s'agit aussi d'un projet d'envergure nationale – l'un des plus gros chantiers de construction hospitalière de France. Les travaux de construction ont démarré en 2012 pour s'achever fin 2015. La quasi-totalité du gros œuvre et une partie du second œuvre sera réalisée par des entreprises locales. Au total, l'édification du bâtiment principal du Médipôle devrait mobiliser entre 600 et 700 personnes au plus fort du chantier. La Nouvelle-Calédonie, maître d'ouvrage de ce vaste chantier, exige de l'un de ses principaux partenaires, le groupe Vinci Construction France, que priorité soit donnée à l'emploi local.

Sources : AFD (Agence française pour le développement), *CCI Infos* n°207, août 2012.

## Document 8 : **D'autres projets d'infrastructures hospitalières en Nouvelle-Calédonie**

En 2011, le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a entériné le regroupement des trois cliniques (Magnin, Baie des Citrons et polyclinique de l'Anse Vata) qui s'installeront en 2015, sur un terrain de 20 000 m<sup>2</sup>, appartenant à la Calédonie et situé à Nouville. La demande de permis de construire de la future clinique visé par le président du Gouvernement a été déposée à la mairie de Nouméa. La future clinique comptera 240 lits. Sa construction coûtera aux investisseurs privés entre 11 et 15 milliards de

Fcfp pour les bâtiments.

En 2012, la décision a été prise de développer un hôpital à Koné (60 lits), plus central pour les populations de la Province Nord, afin de faciliter l'accès aux soins. Ce projet illustre aussi la politique de rééquilibrage interprovinciale. Les hôpitaux de Koumac et Poindimié seraient transformés en unités de soins de suite et de rééducation pour des moyens ou longs séjours après une sortie du CHT de Nouméa. Coût des travaux : 3,6 milliards de Fcfp pour une livraison en septembre 2015.

Avec la construction du Médipôle de Koutio, l'hôpital de Koné et maintenant la reconstruction des cliniques à Nouville, c'est l'ensemble du schéma santé à l'horizon 2025 qui prend forme et cohérence.

Sources : Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (2011) et *Les Nouvelles-Calédoniennes* (2012).

## **IV – Le projet du Médipôle et ses conséquences**

## Document 9 : **Les conséquences environnementales d'un tel chantier**

Les mangroves accueillent une biodiversité animale importante. Ses fonctions sont primordiales : milieu tampon entre la terre et la mer (la mangrove protège la côte de l'érosion marine), filtre des eaux de rivière (elle empêche les sédiments d'étouffer les herbiers et les coraux), refuge, nursery et garde-manger pour de nombreuses espèces d'oiseaux et d'organismes marins, et lieu de pêche. Nous demandons l'arrêt des remblais urbains aménagés aux dépens des mangroves comme le futur hôpital de Koutio.

D'après Ensemble pour la planète,  
<http://www.eplp.asso.nc>.



# Document 10 : Le premier bâtiment certifié « démarche HQE » (haute qualité environnementale)

- ✓ l'intégration harmonieuse des bâtiments dans l'environnement immédiat et le paysage :  
préservation de la mangrove
- ✓ le choix des procédés et produits de construction : emploi de matériaux locaux
- ✓ la gestion de l'eau : eau potable (capteurs solaires pour l'eau chaude sanitaire), traitement des eaux de pluie, eaux usées
- ✓ la gestion des déchets : collecte, tri sélectif
- ✓ le confort visuel et olfactif : vues, éclairage naturel, qualité de l'éclairage artificiel, réduction et évacuation des mauvaises odeurs

**LA NOUVELLE-CALÉDONIE,  
UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE**

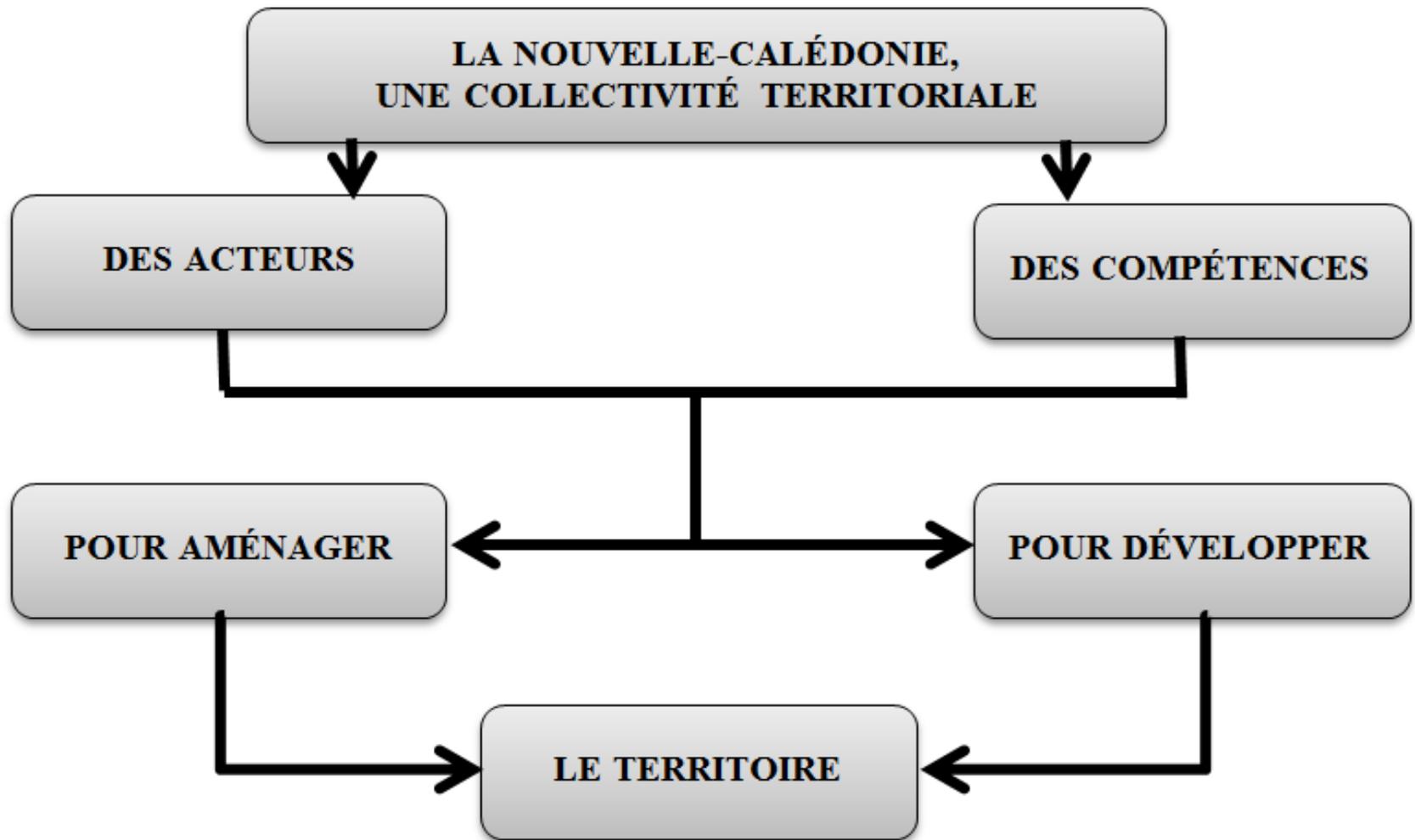
**DES ACTEURS**

**DES COMPÉTENCES**

**POUR AMÉNAGER**

**POUR DÉVELOPPER**

**LE TERRITOIRE**



## **Séance 2 : Croquis : L'organisation du territoire de la Nouvelle-Calédonie**

**Problématique : Comment le territoire de la Nouvelle-Calédonie est-il organisé ?**

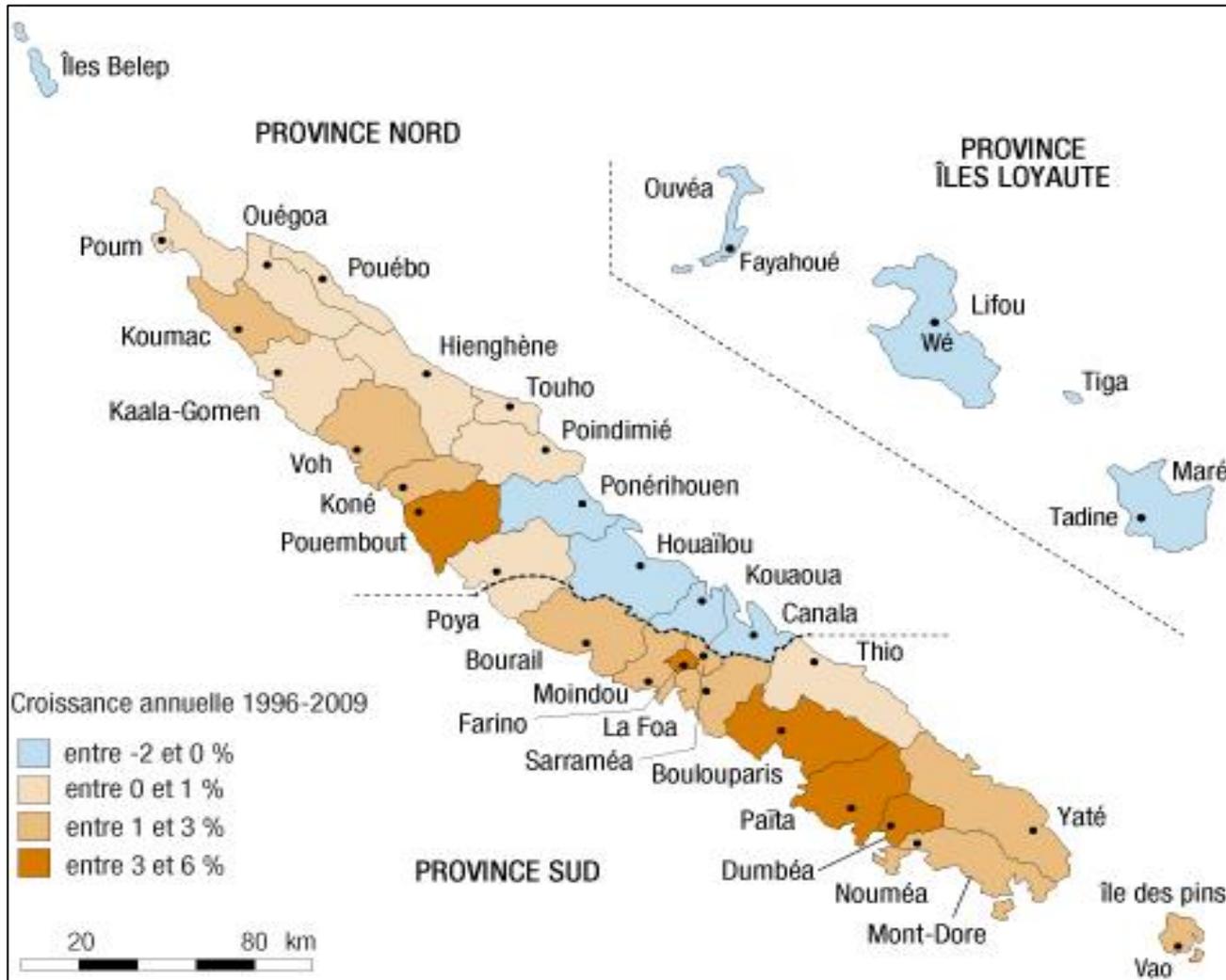
## Document 1 : **Le Grand Nouméa, un pôle économique très attractif**

Les activités économiques du territoire se concentrent principalement sur la Province Sud et le Grand Nouméa. En effet, fin 2007, près des trois quarts des entreprises calédonniennes étaient localisées en Province Sud dont près de 9 sur 10 dans le Grand Nouméa. Tandis que le nombre d'entreprises en Province Nord et en Province des Iles a augmenté de 11,3 % entre 2004 et 2007 pour atteindre 11 266 entreprises en fin de période, celui de la Province Sud a crû deux fois plus vite (+23 % entreprises).

Nouméa est le centre économique du territoire. La ville regroupe la majorité des activités (administrations, port autonome, industrie, tourisme, commerce). Elle polarise également le bassin d'emplois du Grand Nouméa.

*Source : L'habitat et le développement urbain dans le Grand Nouméa : Constat & Enjeux, Les Notes de l'Institut d'émission, IEOM, décembre 2008.*

# Document 2 : L'évolution de la population des communes entre 1996 et 2009



Sources : INSEE, ISEE-NC, recensement de la population

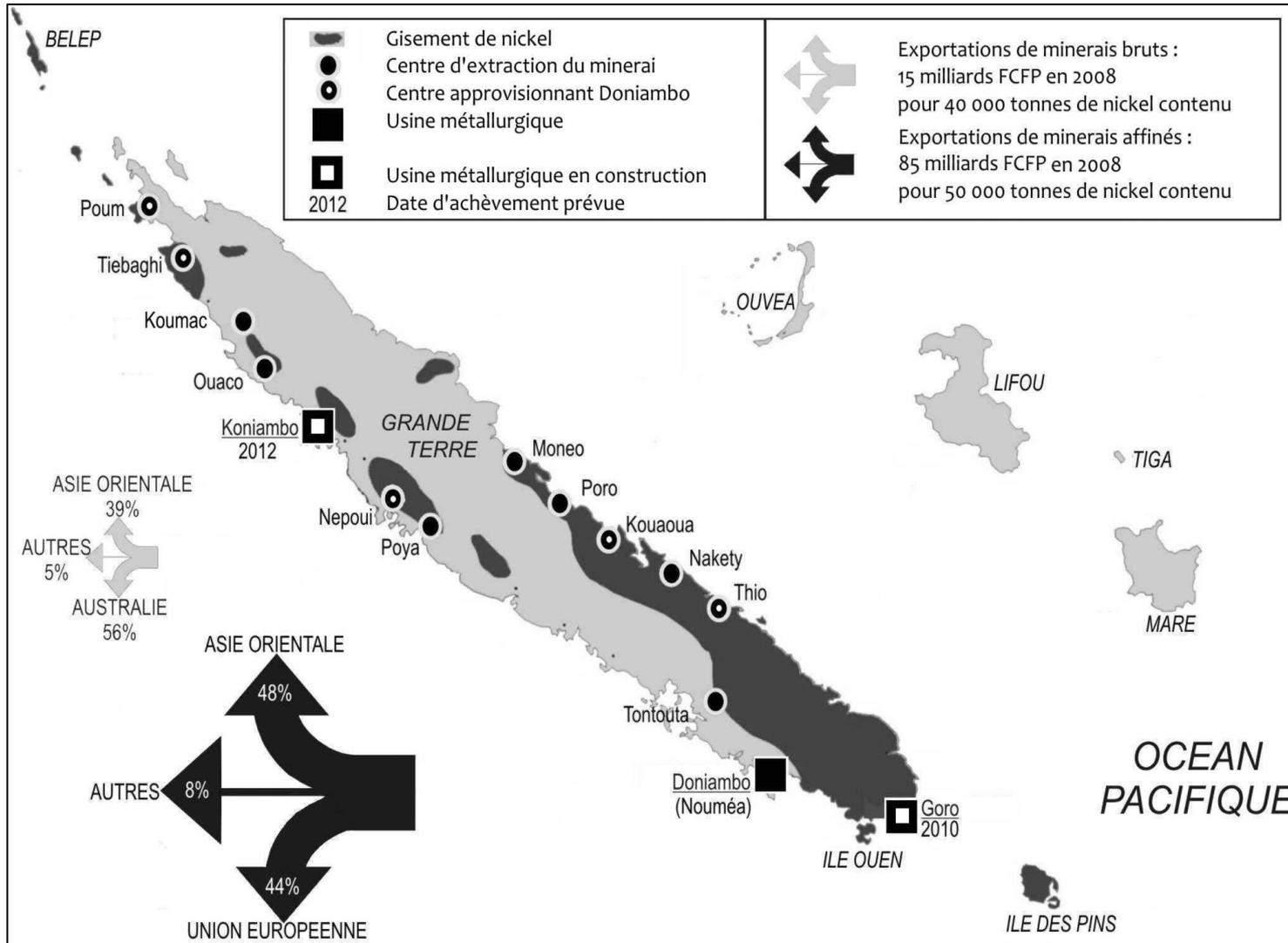
## Document 3 : Origine géographique des migrants externes non Calédoniens entre 2004 et 2009

Lieu d'origine	Nombre de migrants	en %
France métropolitaine	12 307	66
DROM	1 215	6.5
Polynésie française	659	3.6
Wallis-et-Futuna	866	5
Vanuatu	244	1.3
Australie	184	1
Vietnam	57	0.3
Autres pays étrangers	3 021	16,3
<b>Total</b>	<b>18 553</b>	<b>100</b>

Source : Jean-François Royer, *Les flux migratoires externes de la Nouvelle-Calédonie de 1989 à 2009, Rapport de mission*, Centre de recherche en économie et statistique (CREST), INSEE, février 2011.



# Document 5 : Les usines métallurgiques et les gisements miniers en Nouvelle-Calédonie



Source : DITTT

# **Légende du croquis**

## I – Un territoire macrocéphale

- Pôle urbain majeur : l'agglomération du Grand Nouméa
- Pôle urbain secondaire et en développement : VKP
- Communes de rang inférieur

## II – Un territoire mis en valeur et attractif

 Axes majeurs de communication

 Usines métallurgiques : Doniambo, Goro, Vavouto

 Migrations externes et internes

### III – Un territoire marqué par des disparités spatiales



Le centre économique et dynamique : le Grand Nouméa



Les espaces périphériques intégrés au centre : VKP, côte Ouest de la Province Sud

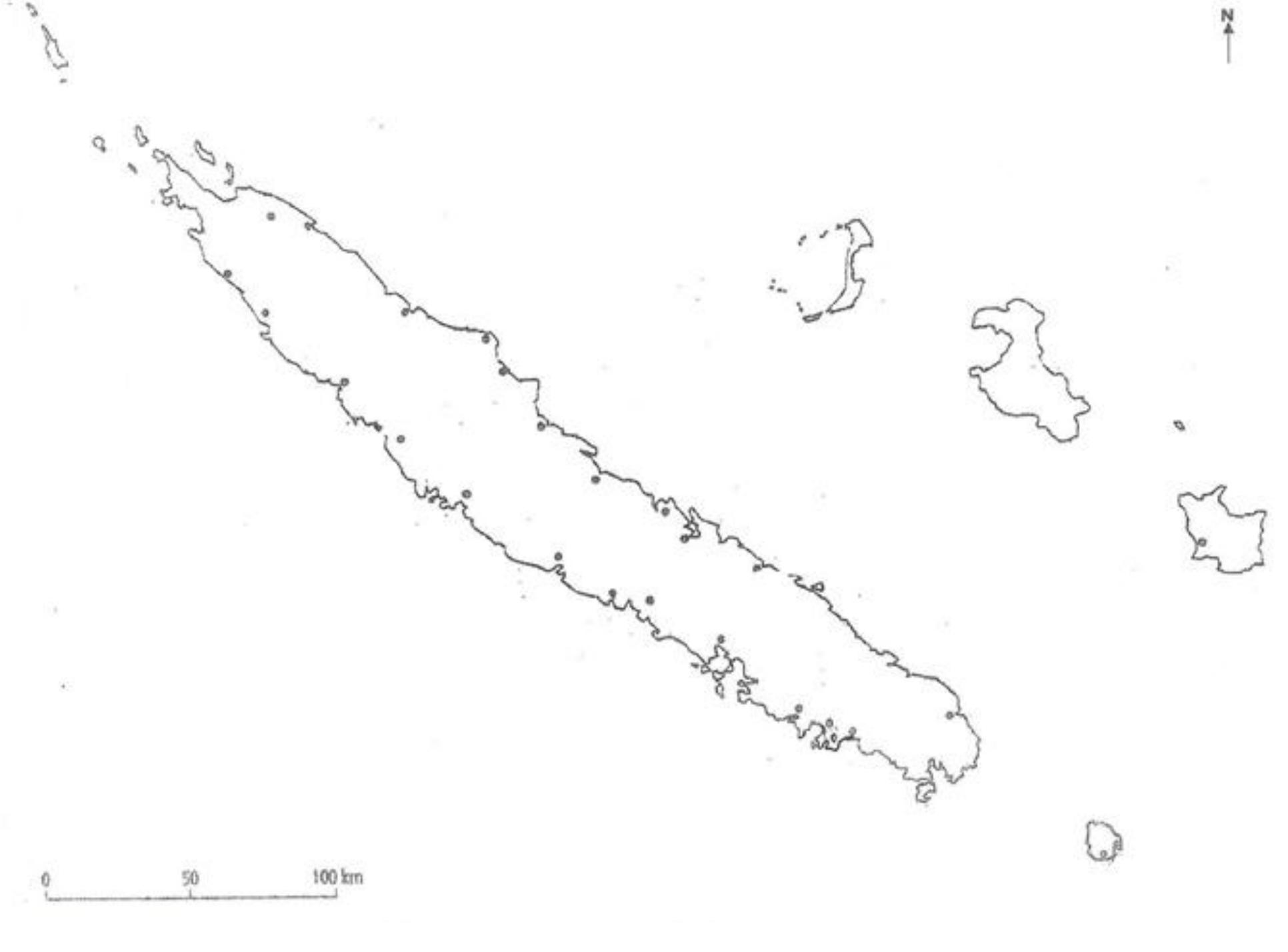


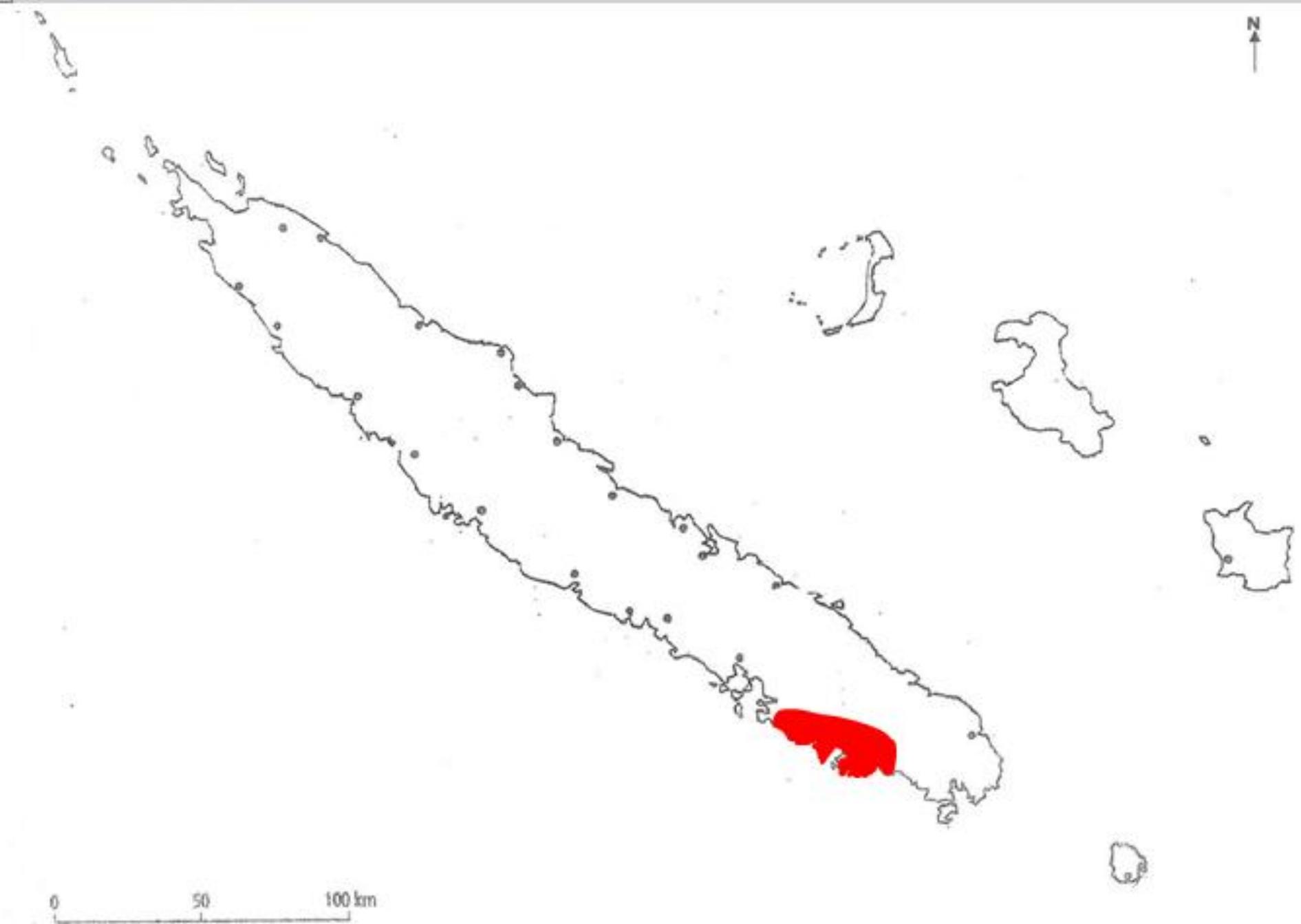
Les espaces éloignés parfois exploités ou délaissés : les îles, le reste de la Province Sud et du Nord

**Fond de carte à compléter**

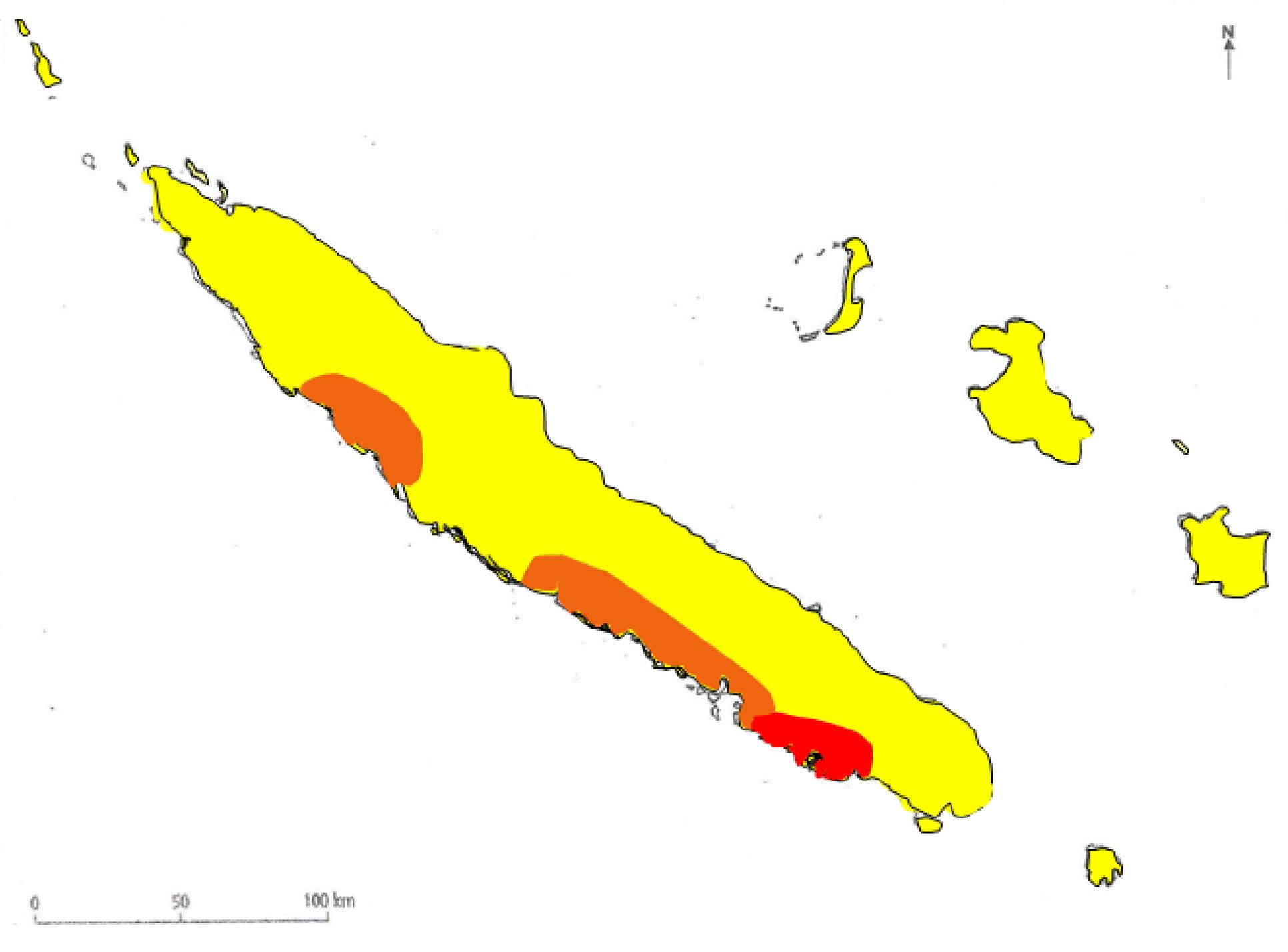
N

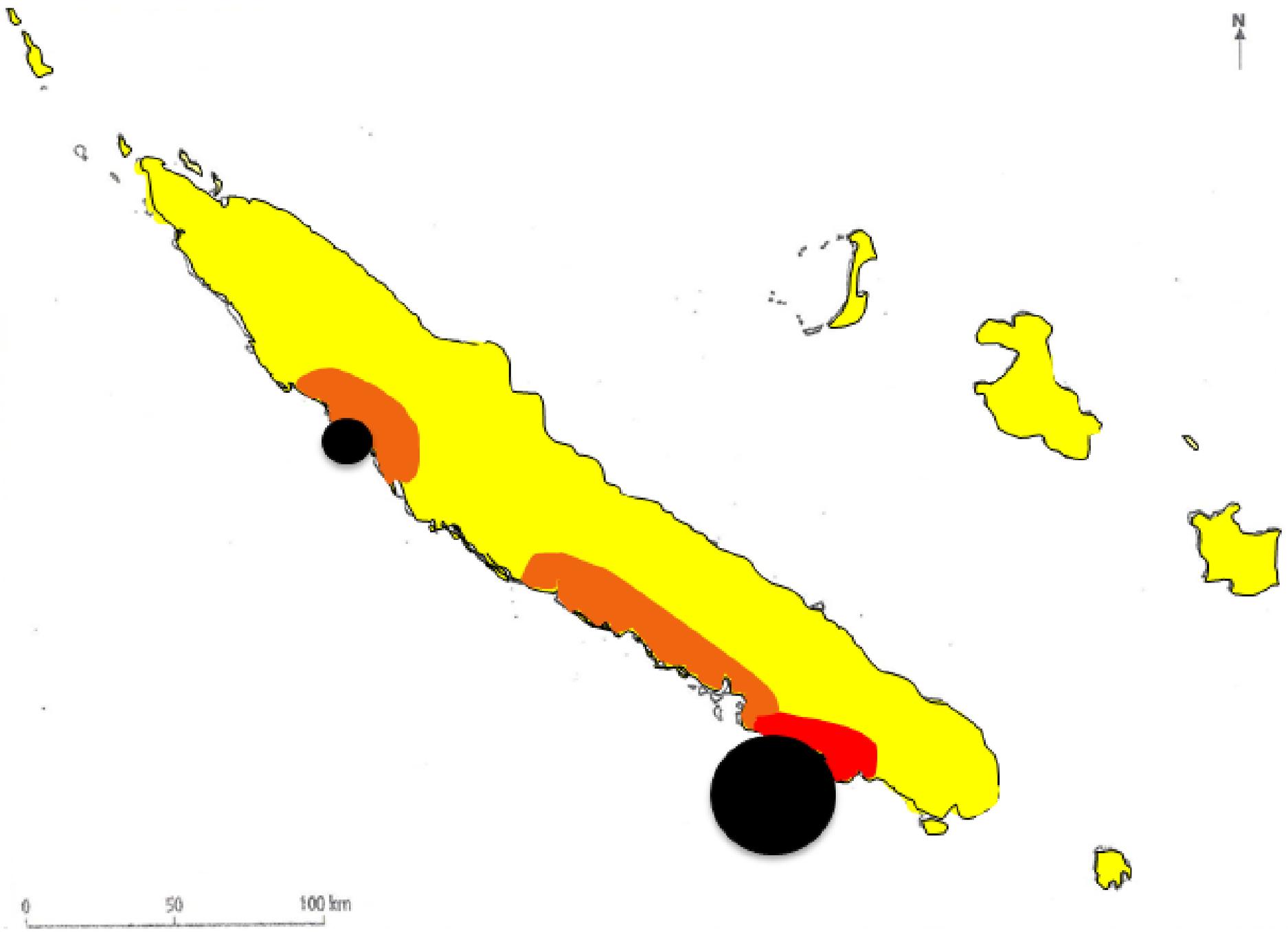
0 50 100 km

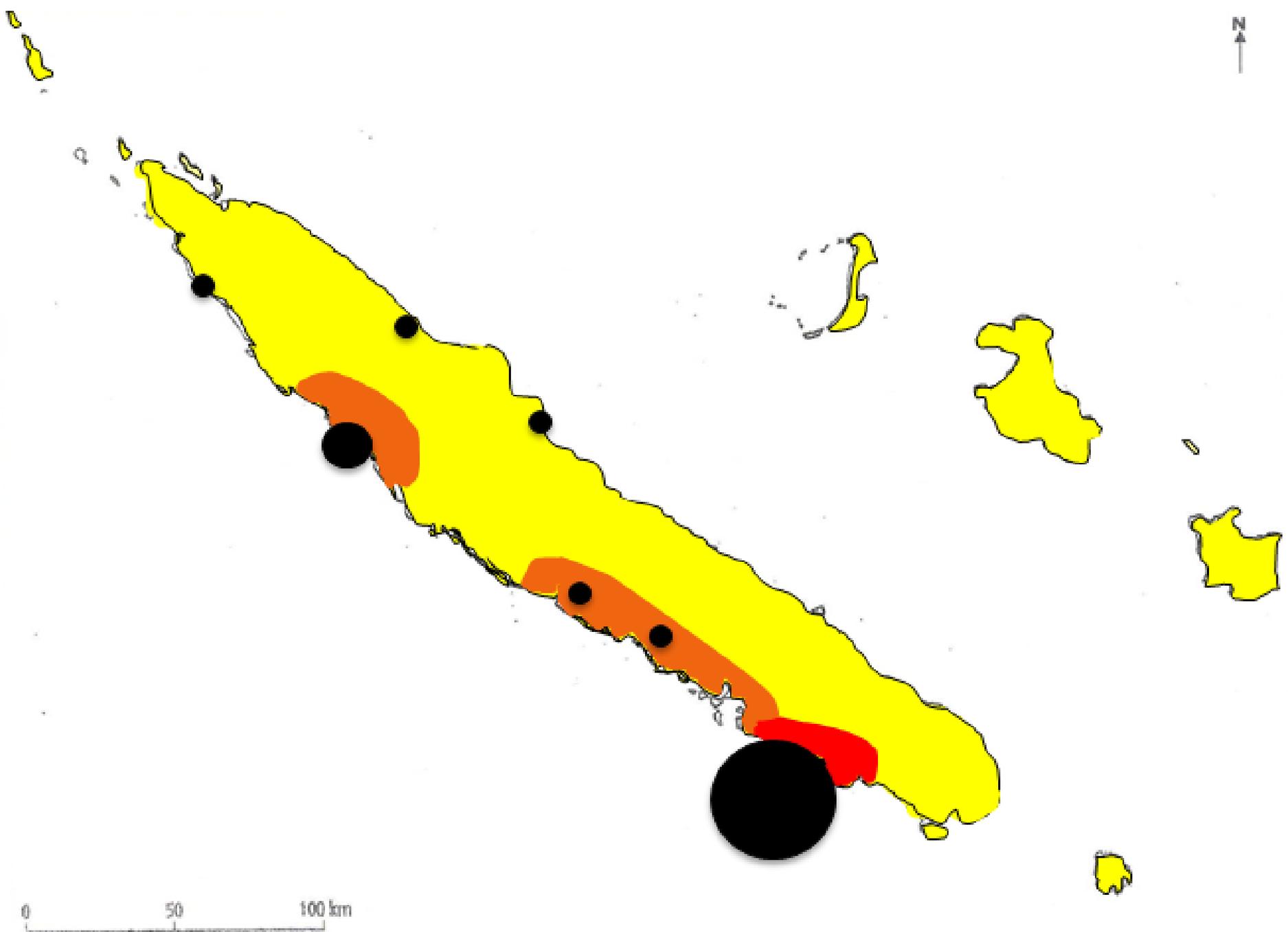




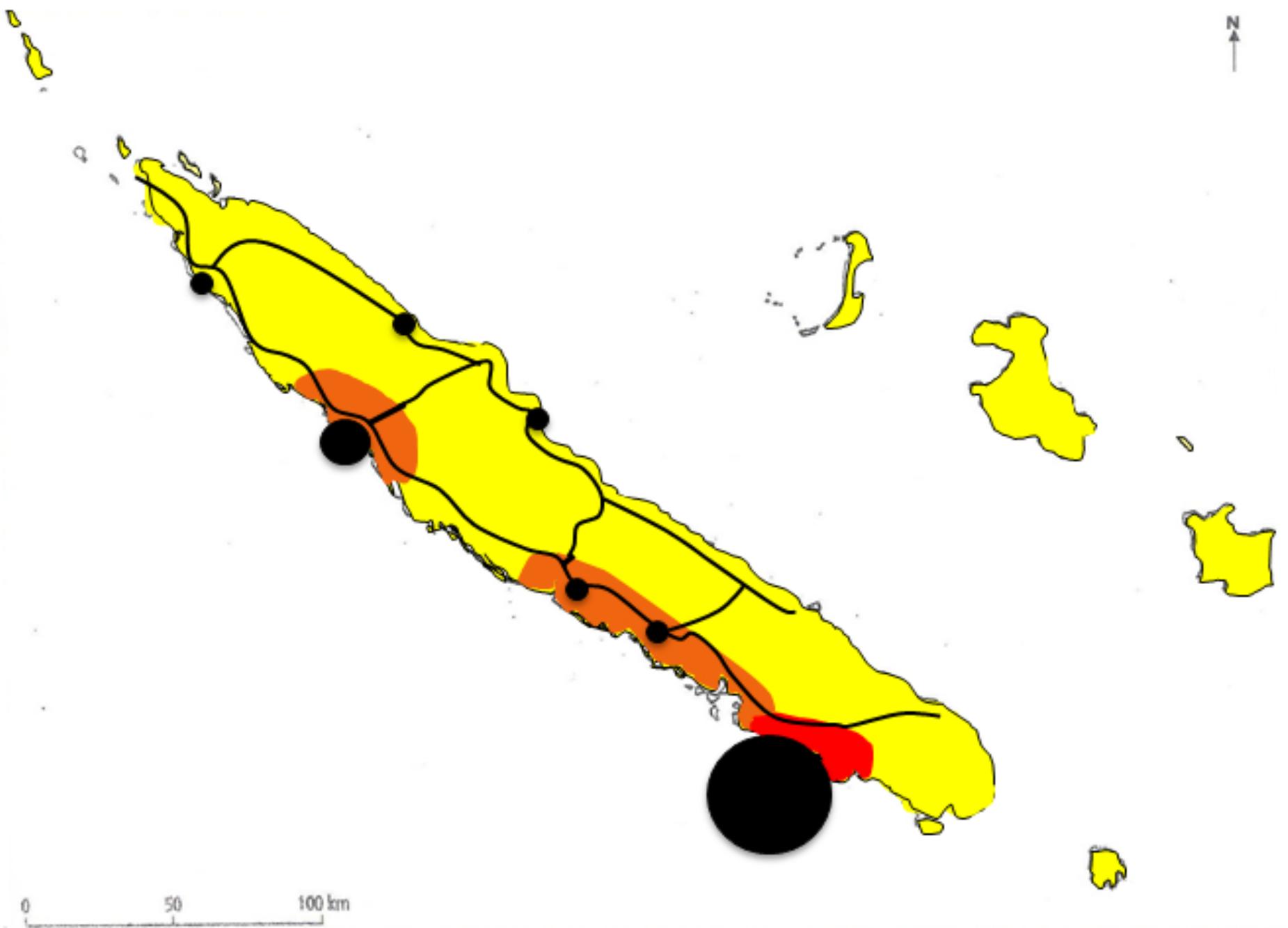




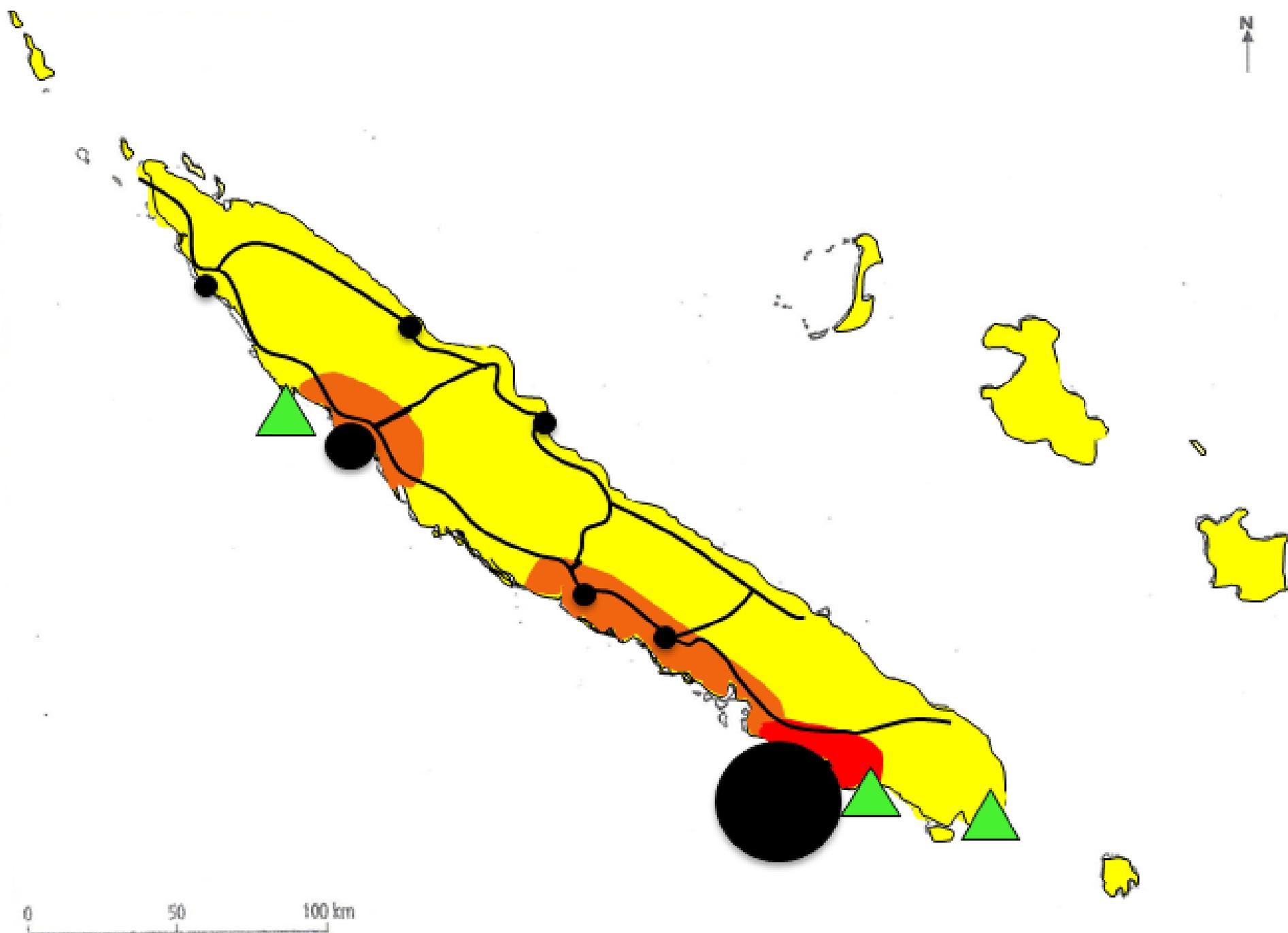


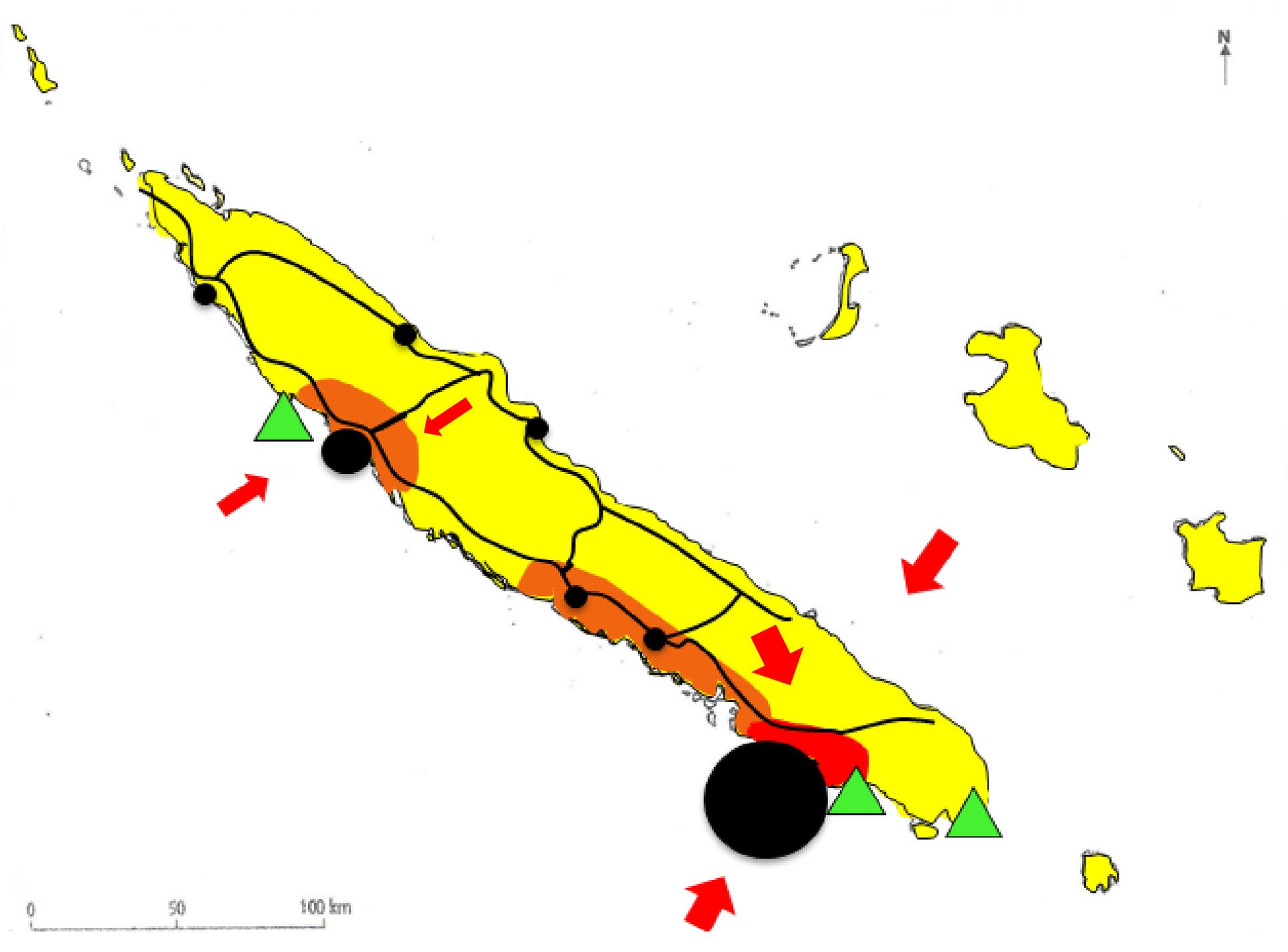


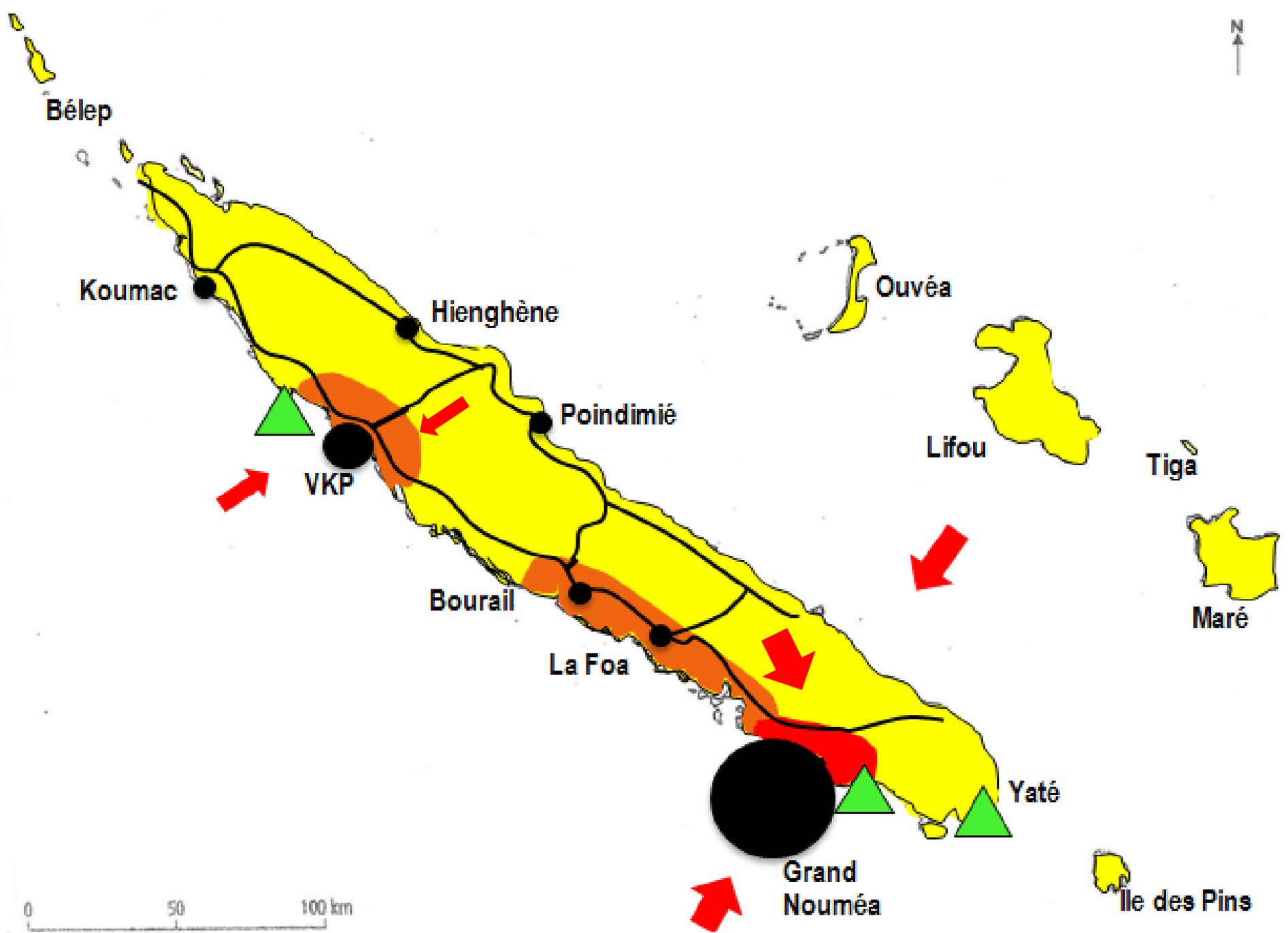
N  
↑

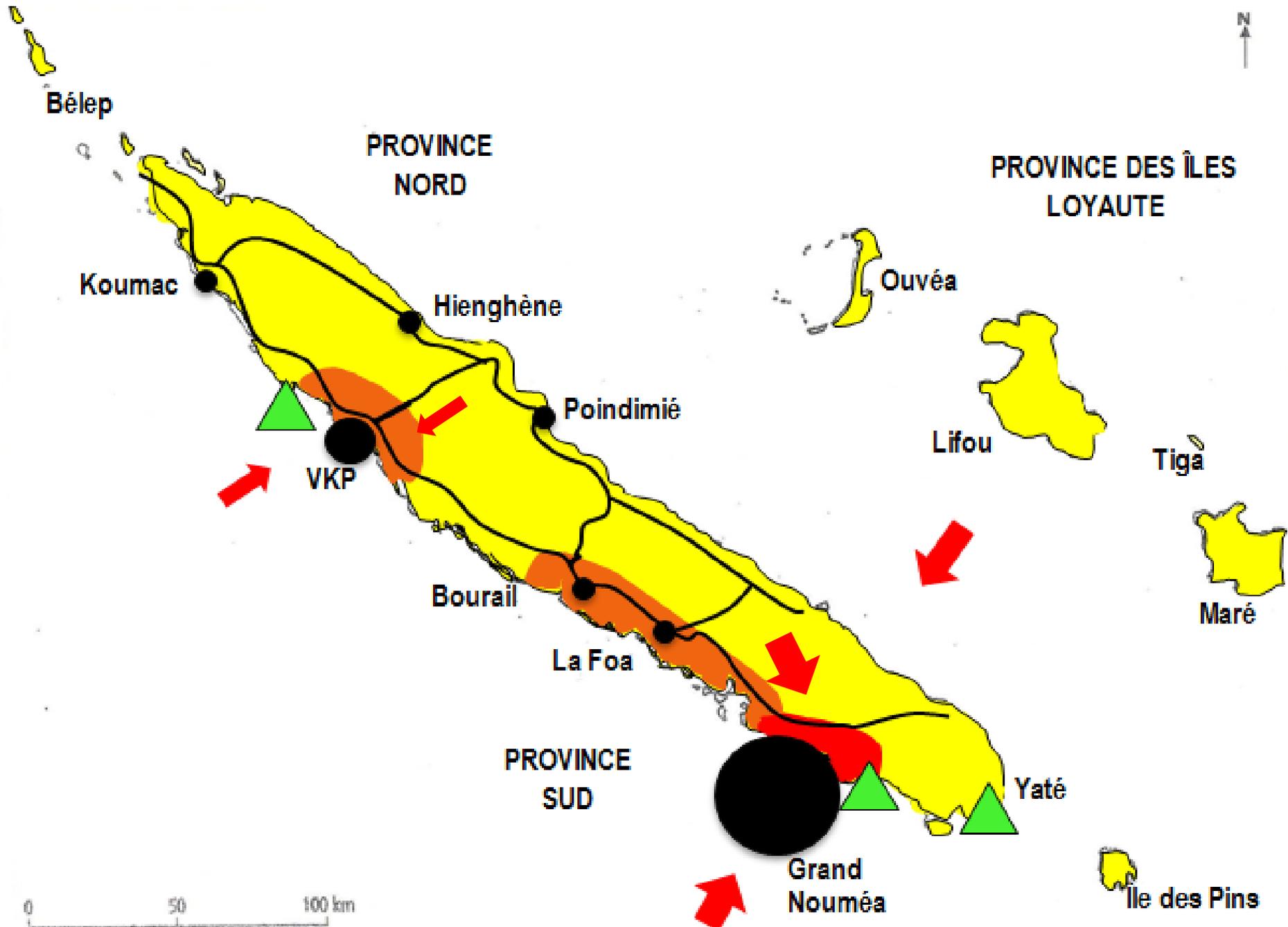


0 50 100 km









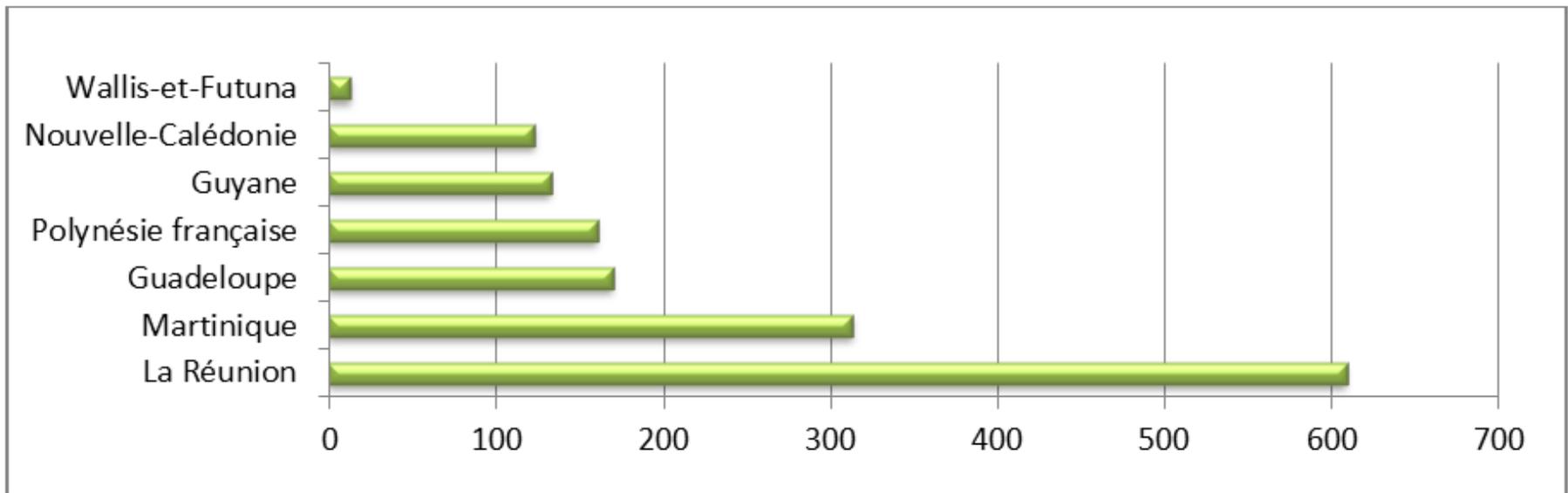
Titre : **Un territoire calédonien organisé autour  
du Grand Nouméa**

**Séance 3** : Mise en perspective : La Nouvelle-Calédonie, un territoire intégré à la France et associé à l'Europe

**Problématique** : Quelle place le territoire de la Nouvelle-Calédonie occupe-t-il au niveau national et européen ?

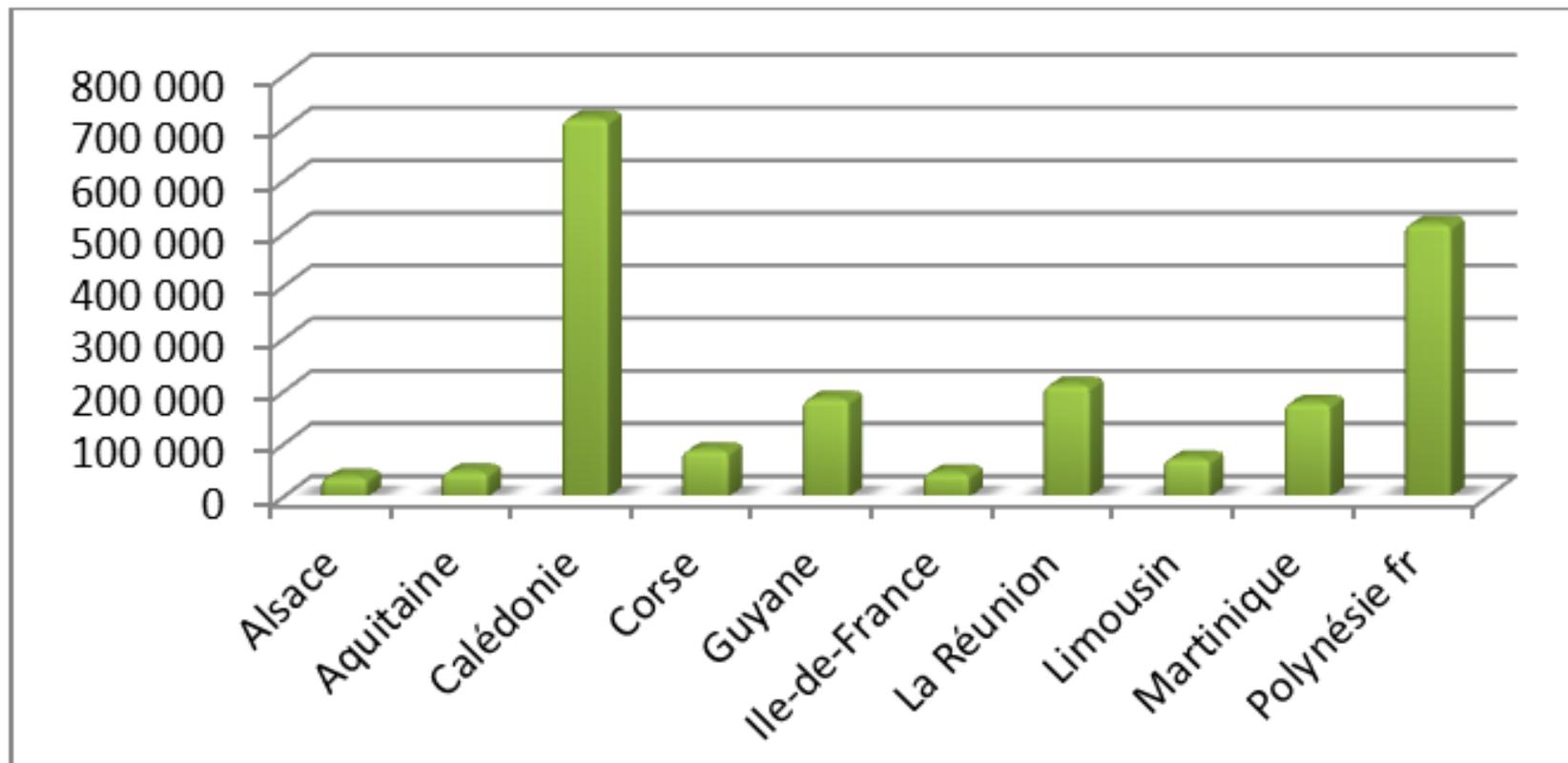
# **I – La Nouvelle-Calédonie, une collectivité française d’Outre-mer**

# Document 1 : Les transferts financiers de l'État vers les collectivités ultramarines (2007)



Sources : D'après IEDOM, IEOM-Rapports annuels 2007, ISEE, ISPF

## Document 2 : Le budget moyen de la collectivité<sup>1</sup> par habitant (en Fcfp, en 2011)



<sup>1</sup> collectivité : Conseil régional (Régions), Gouvernement de la Polynésie française, Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, Assemblée territoriale de Corse.

Sources : INSEE, ISEE-NC, ISPF.

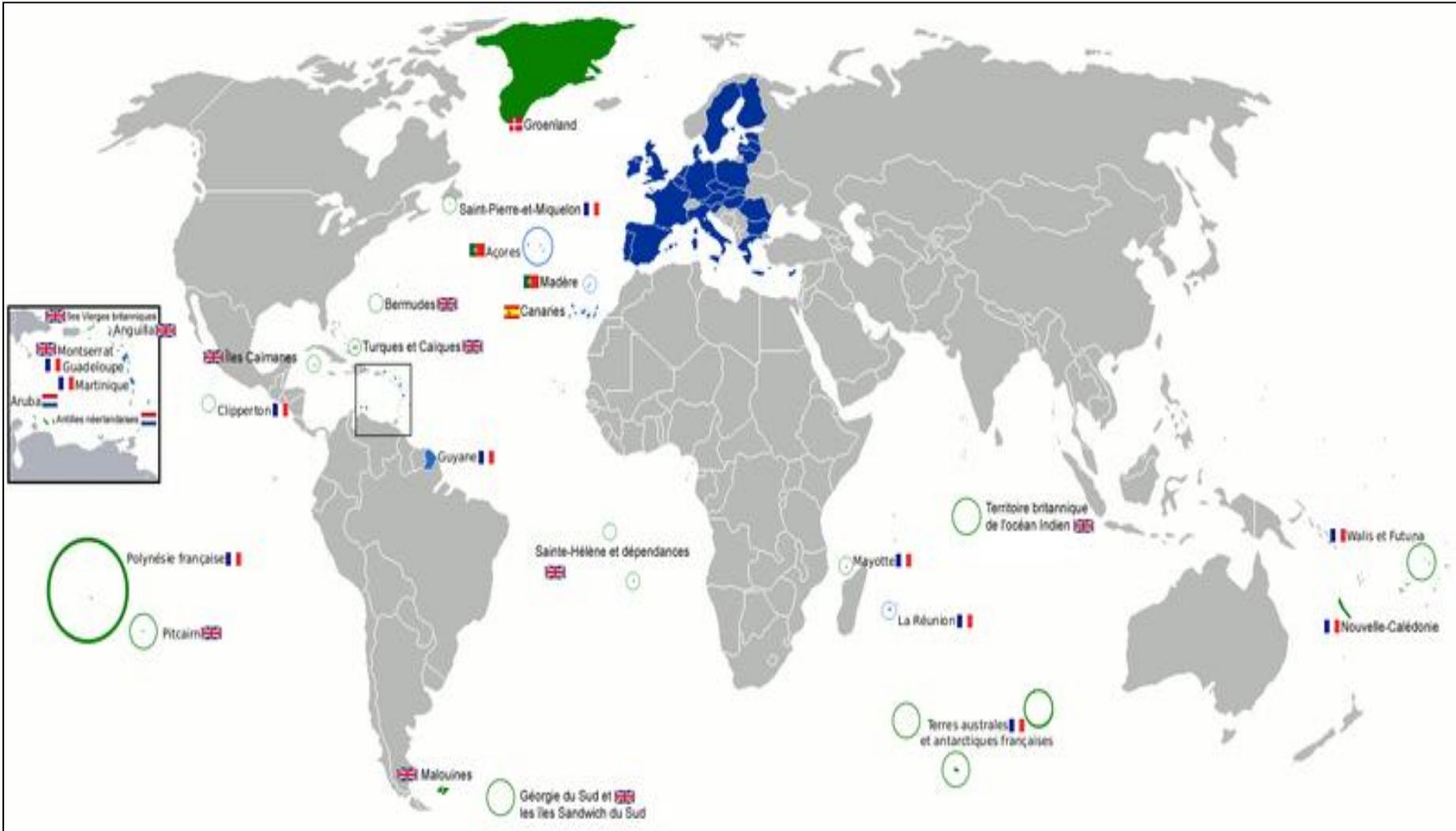
## Document 3 : La Nouvelle-Calédonie parmi d'autres collectivités territoriales françaises

Collectivité	Superficie (en km <sup>2</sup> )	Population (habitants)	PIB/hab. (en millions de Ffcp)	Statut
Basse-Normandie	17 589	1 474 000	2,8	Région
Corse	8 680	311 000	2,8	Région
Guyane	83 534	232 000	1,5	DROM
Ile-de-France	12 012	11 800 000	5,6	Région
La Réunion	2 512	833 000	1,8	DROM
Nouvelle-Calédonie	18 576	250 000	3,2	collectivité <i>sui generis</i>
Polynésie française	3 521	260 000	1,8	POM

Sources : INSEE, ISEE, ISPF 2010.

## **II – La Nouvelle-Calédonie, un PTOM associé à l'Union européenne**

# Document 4 : Les PTOM<sup>1</sup> et les RUP<sup>2</sup> dans le monde



**PTOM** (Pays et territoires d’Outre-mer) : Groenland, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Terres australes et antarctique françaises, Wallis-et-Futuna, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Aruba, Antilles néerlandaises (Bonaire, Curaçao, Saba, Sint-Eustatius, Sint-Maarten), Anguilla, Îles Cayman, Îles Falkland, Îles Sandwich du Sud et Géorgie du Sud, Montserrat, Pitcairn, Sainte-Hélène, Territoire de l’antarctique britannique, Territoire britannique de l’océan Indien, Îles Turks et Caicos, Îles Vierges britanniques, Bermudes.

**RUP** (Régions ultrapériphériques) : les Canaries (Espagne), les Açores et Madère (Portugal), Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion, Mayotte à partir de 2014 (France).

## Document 5 : Disparités entre territoires

Collectivité territoriale	Superficie (en km <sup>2</sup> )	Population (habitants)	PIB/hab. (en millions de Ffcp)	Pays d'appartenance
Andalousie	87 268	8 000 000	2,1	Espagne
Bade-Wurtemberg	35 750	10 700 000	4,1	Allemagne
Canaries	7 242	1 700 000	2,1	Portugal
Madère	779	250 000	1,9	Espagne
Nouvelle-Calédonie	18 576	250 000	3,2	France
Piémont	25 402	4 460 000	3,4	Italie

## Document 6 : La Nouvelle-Calédonie, un PTOM français bénéficiant de fonds européens

### Exemples de projets financés par les différents FED<sup>1</sup>

Montant  
(en Fcfp)

Formation professionnelle	2 566 000 000
Programme de diversification et d'aménagement minier	716 000 000
Aquarium des Lagons de Nouméa	661 000 000
Route Hienghène-Pouébo	668 000 000
Route transversale Koné-Tiwaka	471 000 000
Base de pêche aux îles Loyauté	334 000 000

<sup>1</sup>FED : Fonds européen de développement

Source : D'après *Rapports annuels*, IEOM, 2010.

## Document 7 : La Nouvelle-Calédonie, un « cap avancé de l'Europe » dans le Pacifique

Il est de l'intérêt de l'humanité de préserver l'immense biodiversité du Pacifique, dont une grande partie est inconnue. La région possède les seules ressources de pêche du monde qui ne sont pas encore fortement surexploitées, notamment les stocks de thon les plus importants du monde. L'océan Pacifique possède un immense potentiel en ce qui concerne la santé humaine sur le plan de la biotechnologie. L'UE a un intérêt dans la stabilité et la sécurité de la région Pacifique. L'Australie et la Nouvelle-Zélande sont des acteurs clés dans le Pacifique. Les États-Unis et le Japon sont eux aussi des acteurs très importants dans le Pacifique. Ils ont tous des intérêts commerciaux, politiques et en matière de sécurité importants dans la région Pacifique. L'engagement croissant de la Chine est un nouveau facteur. Aussi, la Nouvelle-Calédonie en tant que PTOM associée à l'UE est une présence précieuse et importante de l'Europe dans la région.

*D'après Relations de l'UE avec les îles du Pacifique - stratégie pour un partenariat renforcé, Communication de la Commission des Communautés européennes, Bruxelles,*

29 mai 2006.

# Document annexe : Des collectivités territoriales plus ou moins autonomes

	Région française	Nouvelle-Calédonie	Lander allemand
<b>Gouvernement local</b>	Non	Oui	Oui
Assemblée locale (disposant d'un pouvoir législatif ou non)	Conseil régional (non)	Congrès de la NC (oui)	Landtag (oui)
	Politique régionale du tourisme	Commerce extérieur et douanes	Éducation
	Aides aux entreprises	Enseignement primaire et secondaire	Droit des collectivités locales
	Gestion des aéroports civils et des ports	Droit du travail, droit syndical, formation professionnelle, emploi local	Police
	Gestion des parcs nationaux	Mines	Aménagement du territoire
	Schéma régional des transports	Domaine maritime (ZEE)	Culture
	Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire	Santé, protection sociale et hygiène publique	Les compétences partagées avec le Gouvernement fédéral :
	Equipements sanitaires	Fiscalité	Circulation routière
	Vaccination	Circulation, réseau et transports routiers et Sécurité routière	Droit d'association et de réunion

<b>Compétences</b>	Construction et entretien des équipements sportifs	Organisation de manifestations sportives et culturelles	Droit de séjour et d'établissement des étrangers
	Construction et fonctionnement des lycées publics	Equipement sportifs et culturels d'intérêt territorial	Droit économique
	Gestion des personnels non enseignants	Construction et fonctionnement des lycées publics	Protection des consommateurs
	Politique régionale d'apprentissage et de formation	Transport aérien intérieur et international	Droit civil, droit pénal et régime pénitentiaire
		Transport terrestre et maritime	
		Météorologie	
		Énergie	
		Économie	
		Travail, emploi et dialogue social	
		Agriculture, élevage, pêche	
		Développement durable	
		Handicap et solidarité	
		Logements sociaux	